

RW/813/2024/3326/11730/6

Lot 6

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branche d'environ 40 m) - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 mètres m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - Exploitation sur lit de branches ; les rémanents d'exploitation sont laissés sur le cloisonnement. Abattage manuel dans les plages de semis

Nombre d'arbres total	353	--
Volume grumes	587,607	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	587,607	m³
Cube moyen	1 665	dm³
Circonférence moyenne	131,771	cm
Surface de coupe	10,252	ha
Contact	HENNEQUIN Michaël, 0479/86 82 19	--
Triage	Triage De Lierneux	--
Propriétaire	Lierneux Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	MALSA - FAUSSE EPINE	--
Vente	Vente du Cantonnement de Spa Vendredi 25 octobre 2024 Adresse non fournie	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Epicéa Définitive Normal Normal		Epicéa Amélioration Bordure Normal		Epicéa Définitive Bordure Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	4	0,996	-		-		-	
65	2	0,736	-		-		-	
75	7		-		-		-	
85	10	9,958	1	0,643	-		-	
95	18		8		-		-	
105	19		11		-		-	
115	35	75,001	9	28,117	1	1,083	1	1,083
125	36		15		-		1	
135	31		13		1		5	
145	19	140,714	10	62,873	1	3,367	1	10,898
155	23		5		1		4	
165	15		-		2		2	
175	9	119,029	-	11,710	4	17,407	5	26,464
185	8		-		3		1	
195	3	36,164	-		4	20,451	-	2,897
205	-		-		1		-	
215	1	4,041	-		3	13,975	-	
Total grumes	240	386,639	72	103,343	21	56,283	20	41,342
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	